



Règlement  
By-law

4717

fermeture d'une partie non divisée du lot 181 située au nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa entre l'avenue Hamelin et la rue de Saint-Firmin.

A la séance du conseil de la ville de Montréal, tenue le 11 décembre 1973,

le conseil décrète:

I. — Est à l'avenir fermée comme parc, cette partie du lot 181 du cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, située au nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa entre l'avenue Hamelin et la rue de Saint-Firmin et montrée par les lettres ABCDEFGA sur le plan J-11 Sault-au-Récollet préparé par le service des travaux publics en date du 26 juillet 1973 et dont la description technique préparée le 28 août 1973 par l'arpenteur-géomètre Roger Guenet est jointe audit plan, ces documents étant identifiés par le greffier de la Ville.

Closing of an undivided part of lot 181 located north-west of Henri-Bourassa Boulevard between Hamelin Avenue and Saint-Firmin Streets.

At the meeting of the Council of the City of Montreal held on December 11, 1973,

Council ordained:

I. — Shall in the future be closed as a park that part of lot 181 in the official cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, Montreal Registration Division, located north-west of Henri Bourassa Boulevard between Hamelin Avenue and Saint-Firmin Street, shown by letters ABCDEFGA on plan J-11 Sault-au-Récollet prepared by the Public Works Department, dated July 26, 1973, a technical description of which, prepared on August 28, 1973 by surveyor Roger Guenet is attached to the said plan, such document being identified by the City Clerk.

---

LE MAIRE,

LE GREFFIER DE LA VILLE,

POUR LA VILLE DE MONTREAL

Montréal le

13 DEC 1973